



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cancer

Question écrite n° 97103

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le coût des médicaments anti-cancéreux. De nombreux cancérologues ont publié en mars 2016 une tribune exhortant au contrôle des prix de ces médicaments. Ceux-ci présentent effectivement une augmentation significative ; leur coût est estimé à 155 milliards d'euros en 2020 contre 24 milliards d'euros en 2004. Bien que le système de santé solidaire français protège les patients, il est à craindre qu'une augmentation trop importante ne vienne mettre à mal cette sécurité. Alors que le régime d'autorisation de mise sur le marché de ces médicaments est toujours plus rapide, réduisant les frais des laboratoires, il semble inconcevable que les prix soient toujours plus élevés. C'est pourquoi elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement sur cette question.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97103

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [28 juin 2016](#), page 5891

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)